

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 OCTOBRE 2023

PROCES VERBAL SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

- ▶ INTERCOMMUNALITE - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 4 - CONTRIBUTION AU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)
- ▶ INTERCOMMUNALITE – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) – RAPPORT DU 26 SEPTEMBRE 2023 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE « FINANCEMENT DU CONTINGENT DU SDIS DE L'ALLIER » ET RETROCESSION DE LA COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE « CREATION ET GESTION DE PLATEAUX MULTISPORTS »
- ▶ RCVCB – ETUDE DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD) ET PRESENTATION DE L'ESTIMATIF DE TRAVAUX PAR LOT POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN GITE COMMUNAL
- ▶ INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT



NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13
Présents : 9
Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le 17 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARQUANT, Maire

Date de la convocation : 13 octobre 2023

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, DESMOULES Maryse, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, CHARPIN Karine, DUBOIS Jean-Marie, KLEE Arnaud, PETIT Dominique.

Absent(s) excusé(s) : DE BARTILLAT Gérard, LAMOTTE Magali, PACAUD Quentin, PERONNET Chantal

Absent (s) :

Procuration (s) : DE BARTILLAT Gérard à LAINÉ Lionel, LAMOTTE Magali à CHARPIN Karine, PACAUD Quentin à ROUX Sylvain, PERONNET Chantal à DESMOULES Maryse.

Secrétaire de séance : ROUX Sylvain

PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023.

Délibération 050 – 2023 / ADOPTION D'UNE DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 4 2023 – CONTRIBUTION AU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative budgétaire suivante du budget de l'exercice 2023 pour une charge qui n'était pas connue lors de la préparation budgétaire de 475 € pour la répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
623 (011) : Publicité, publications, relations publiques	-475,00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des ressources communes et intercommunales	475,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Délibération 051 – 2023 / INTERCOMMUNALITE – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) – RAPPORT 26 SEPTEMBRE 2023 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE « FINANCEMENT DU CONTINGENT DU SDIS DE L'ALLIER » ET RETROCESSION DE LA COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE « CREATION ET GESTION DE PLATEAUX MULTISPORTS »

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rapport établi par la CLECT proposant les évaluations des charges liées :

- Au transfert de la compétence supplémentaire « financement du contingent du SDIS de l'Allier »,
- À la rétrocession de la compétence supplémentaire « création et gestion de plateaux multisports au profit des communes de Le Donjon, Le Pin, Luneau, Montcombroux-les-Mines, Neuilly-en-Donjon, Saint Léger-sur-Vouzance, Varennes-sur-Tèche, Sorbier et Montaiguët-en-Forez,

RCVCB – ETUDE DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD) ET PRESENTATION DE L'ESTIMATIF DE TRAVAUX PAR LOT POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN GITE COMMUNAL

Le Maire informe le conseil municipal que des modifications de l'avant-projet ont été demandées au bureau d'architecture concernant les lots n° 1, 2, 3, 4 et 5 afin d'ajuster le montant global des travaux à la baisse. Ce point sera donc reporté à une prochaine réunion de conseil pour la présentation d'une nouvelle mouture des estimations par lot.

INFORMATIONS

- a) **Compte rendu de la Réunion du lundi 9 octobre 2023 avec le bureau d'études REALITES et les acteurs publics et présentation du calendrier des Travaux** pour le programme de reconquête du Centre Bourg pour la requalification de la traversée d'agglomération RD n°15.

La prochaine réunion avec le bureau d'études REALITES est prévue le lundi 6 novembre à 9 h 30 en Mairie

- a) **Association des Maires Ruraux de France : démarche "Villages d'Avenir"**
Fer de lance du plan France Ruralités, phase II de l'Agenda Rural, elle constitue en quelque sorte le pendant de la démarche "Petites Villes de Demain", en l'adaptant particulièrement au cas des petites communes. La commune de SALIGNY SUR ROUDON s'est portée candidate au projet collectif autour de l'habitat, des transports, du patrimoine ou encore de la santé.
- b) **Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire** : dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le Bureau d'études sera présent afin d'évoquer l'enveloppe urbaine, le mercredi 15 novembre à 9 h à la salle des associations Robert Berthelot à SALIGNY SUR ROUDON.
- c) Le départ pour la **cérémonie du 11 novembre** se fera à 10 h 15 à la Mairie et sera clôturée par un vin d'honneur offert par la commune au « relais Salignois » à cette occasion deux médailles d'honneur seront remises. A l'issue de cette cérémonie, un repas sera prévu avec l'Association des AFN et la municipalité.

QUESTIONS DIVERSES

- Rapport du **repas des aînés** du samedi 14 octobre 2023
- **La prochaine réunion du conseil municipal** est prévue le mardi 21 novembre 2023 à 19 h 00 en Mairie.